



Gérard Philippe
Les Clayes-sous-Bois

ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

Samedi 2 avril 2022

En présentiel, salle polyvalente de l'école Marcel PAGNOL

MEMBRES DU CA PRESENTS :

Marie-José BOESPFLUG, Claudette COUDERT, Anne-Marie DELAHAYE (présidente), Armelle GOURLAOUEN, (secrétaire), Philippe HURE (adjoint au maire chargé de la vie associative) Julien LAGARDE, Yves Le BOËNNEC, Gaëlle LOISEAU, (trésorière adjointe) Muriel PELLERIN, Frédéric PELLERIN, Alexandra PONROY (trésorière) Éric QUANTIN, Dominique STUPICI

MEMBRES DU CA EXCUSES

Françoise MORAND
Claudia CAMPOS
Gilles MORIN

PRESENCE de-MONSIEUR LE MAIRE : Philippe GUIGUEN

ABSENCES

- Commissaire aux compte : Sylvie DUJANY (absence excusée).
- Représentant de la fédération des MJC en Île de France.

DEBUT DE SEANCE : 10H05

Personnes présentes : 55 personnes présentes ou représentées.

L'assemblée générale est composée de :

- personnes votantes ou représentées.
- salariés, non votant.

Anne-Marie DELAHAYE, (présidente de l'association,) assure la présidence de la séance.

Elle présente :

Armelle GOURLAOUEN (administratrice, secrétaire du bureau) secrétaire de séance.

Mr le maire, Philippe GUIGUEN, Philippe HURE : adjoint au maire chargé de la vie associative.

Alexandra PONROY, Gaëlle LOISEAU : trésorière et trésorière adjointe

La présidente fait appel à la participation de 3 scrutateurs :

MJC Gérard Philippe – Place Charles de Gaulle – 78340 Les Clayes Sous-Bois

☎ : 09.67.08.39.01 - ✉ : contact@mjclesclayes78.org

SIRET : 785 050 923 00024 - -APE : 9499Z – Ass loi 1901- Agrément Jeunesse – Affiliée à la Fédération Régionale des MJC en Île-de-France

2 membres de l'assemblée se proposent en tant que scrutateurs.
Marie-Josée THOMAS, Nicole REMOT.

La présidente demande si quelqu'un s'oppose à un vote à main levée pour tous les votes sauf celui qui concerne l'élection des administrateurs qui s'effectue à bulletin secret.
Vote à main levée, personne ne s'y oppose.

RAPPORT MORAL par Anne- Marie DELAHAYE, présidente (cf document remis)

Nous venons de traverser deux années très difficiles liées à la pandémie. Les répercussions sur le fonctionnement de la MJC ont été importantes et ne nous ont pas permis d'accomplir au mieux notre mission de partage de la culture, de convivialité et d'échanges. Nous avons pour la rentrée 2020/2021 enregistré une perte de presque la moitié de nos adhérents avec les conséquences financières qui en découlent....

Maintien de différents ateliers en visio....

Certains stages ont pu avoir lieu....

Fin juin, les talents clétiens....

Le chant variété, et le chant choral enfants annulés ... (respect des consignes sanitaires)

Mise en valeur des ateliers arts plastiques à l'espace Philippe Noiret.

La reprise 2021/2022, sous nouvelle menace de reprise endémique, a été difficile d'où perte d'adhérents.

Un événement : la foire aux jouets qui a bénéficié d'une fréquentation sensiblement la même que les autres années, malgré un nombre restreint d'exposants. On remercie la mairie d'avoir mis à notre disposition le gymnase GILARDI, ce qui a certainement contribué au succès de cet événement.

Pour créer d'autres événements, sur cette prochaine année, nous avons toujours et encore besoin de bénévoles car « **La MJC c'est vous** ».

CF documents joints....

Intervention de Mr le Maire, Philippe GUIGUEN ;

Le rapport moral met en exergue le rôle essentiel de la MJC, pilier incontournable dans la vie associative de la ville. Je tiens à remercier tous les bénévoles, tous les acteurs, ainsi que les salariés qui font vivre cette association. Face aux potentiels moments difficiles à venir, je vous assure du fort soutien de la municipalité. La culture est un bien indispensable. J'insiste sur l'importance du travail en commun. J'ai connu la MJC dans une certaine situation. Quand je vois la bonne situation financière je vous en félicite. Je remercie également le directeur, une MJC ne peut pas fonctionner sans un directeur compétent.

Questions ? Pas de questions.

Vote du rapport moral :

Vote pour, unanimité des présents ou représentés (55).

RAPPORT D'ACTIVITE par Yves LE BOËNNEC, directeur. (Cf. document)

Forte baisse d'adhésion à partir de 2019. Légère augmentation des adhésions actuellement.

Les jeunes représentent 45% en constante augmentation. Idem pour les plus de 60 ans.

Adhérents essentiellement clétiens avec une augmentation de 1% pour les villepreusiens et plaisirois.

Regain d'intérêt pour les activités musicales spécialement pour le violon et le piano.

Motivation importante des animateurs pour les activités maintenues en visio.

AT

AYD

Importance des stages avec les restitutions qui mettent en valeur les différentes réalisations. Moments conviviaux importants

Nouveau : semaine de chants à l'initiative d'une stagiaire et mis en œuvre par l'animatrice Lysiane TRICOCHÉ.

Partenariat avec l'association MELI MELO de Versailles pour les ateliers cirque. Possibilité de bénéficier du chapiteau à Versailles ponctuellement. Le coût volontairement peu élevé favorise l'accès à un plus grand nombre.

Importance des activités croisées.

Rappel d'événements :

Les talents clétiens

WCUP (World Clean Up Day)

Foire aux jouets qui a pu se mettre en place à Gilardi. Position centrale qui a permis une plus grande fréquentation.

Les heures musicales. Public plus important au fil des années qui nécessite maintenant deux salles polyvalentes.

Sous l'impulsion de la présidente, Anne-Marie DELAHAYE, mise en place d'une action remarquable. Le projet « Diane » reste d'actualité. La situation internationale complique la mise en place de ce projet. Aucun cariste, musée, ne se positionne actuellement. Le projet d'animation dans le parc de Diane est à réviser.

Nous avons bénéficié d'une subvention municipale de 1000€ qui reste affectée à ce projet.

Monsieur le maire se mobilise pour la consolidation des deux tours du parc de Diane. Des travaux devraient pouvoir s'engager dans le courant du deuxième trimestre.

Projet de vide grenier le 15 mai. Appel de bénévoles pour la réalisation de cette journée.

Questions/interventions des adhérents :

Remarque d'une adhérente : nous avons un souci avec une armoire de stockage (atelier terre-modelage).

Réponse du directeur : effectivement nous avons identifié ce problème avec l'animatrice. Nous allons chercher une solution avec l'aide de Mr HURE ici présent. Pour rappel, cet espace appartient à l'espace Philippe Noiret, il est partagé entre plusieurs associations et la MJC doit prendre en compte ces différents paramètres.

Lecture du rapport de la commissaire aux comptes: madame DUJANY.

Madame DUJANY étant absente, Anne-Marie DELAHAYE, présidente, fait lecture du rapport de communiqué de cette dernière

Madame DUJANY atteste les comptes de l'exercice.

Lecture du rapport financier par Alexandra PONROY

Votes :

Approbation des comptes 2021.

Question d'une adhérente : A quoi correspond la reprise sur provision de 2500€ ?

Réponse trésorière adjointe : elle correspond à un risque pour impayé.

Vote :

Pour : unanimité des présents ou représentés (55).

Affectation du résultat de -6876,26€ au compte report nouveau.

A-G AHD

Vote :

Pour : unanimité des présents ou représentés (55).

Budget prévisionnel 2022.

Vote

Pour : unanimité des présents et représentés. (55).

Montant de l'adhésion : 2022/2023

- Scolaires/étudiants/chômeurs/+60 ans : 10€
- Adultes jusqu'à 60 ans : 18 €
- Adhésion unique sans activités : 5€

Vote

Pour : unanimité des présents ou représentés. (55)

Question des adhérents

Adhérent, Patrice LEROY:

Qu'a fait la fédération pour aider la MJC ? Quel est l'intérêt d'être affilié à la FRMJC ?

Réponse de la présidente : Il est vrai que la fédération n'est pas vraiment présente dans nos instances. Par ailleurs, les cotisations ont fortement augmenté ces dernières années. Nous n'étions d'ailleurs pas d'accord avec cette augmentation mais la majorité des maisons l'a acceptée. Nous serons amenés à nous questionner à l'avenir sur cette affiliation comme nous l'avons fait les années passées. Il est nécessaire de faire un bilan global sur plusieurs années.

Candidatures aux postes d'administrateurs :

Candidats sortants :

Anne Marie DELAHAYE, Armelle GOURLAOUEN, Julien LAGARDE, Gaëlle LOISEAU, Éric QUANTIN

Se représentent :

Anne Marie DELAHAYE à la MJC depuis 1987, animatrice d'anglais et au CA depuis 1990. Présidente de la MJC depuis 2013, souhaite renouveler son mandat.

Julien LAGARDE, adhérent à la MJC depuis longtemps, administrateur depuis 3 ans, il souhaite renouveler son mandat.

Armelle GOURLAOUEN, adhérente à la MJC depuis quelques années (dessin autonome, passgym), souhaite renouveler son mandat pour relancer la dynamique de l'association.

Candidats cooptés par le CA en 2021 et se présentant au vote de l'assemblée :

Françoise MORAND 65 ans a été adhérente à la MJC ainsi que ses 6 enfants pendant de nombreuses années. Elle souhaite maintenant participer de façon plus active à l'association.

Muriel PELLERIN 53 ans, mariée, 2 enfants. A déjà été membre du CA et du bureau. Les enfants grandissant, elle se sent maintenant plus disponible pour apporter sa contribution au CA.

Frédéric PELLERIN 53 ans, marié, 2 enfants, en tant qu'adjoint au maire chargé de la vie associative (sous un ancien mandat), il a toujours soutenu les différentes actions de la MJC. A ce jour, il maintient son engagement en rejoignant le CA.

AG

AHD

Toutes et tous ont été élus à la majorité des voix exprimées ou représentées (voir détail des votes en PJ)

La présidente renouvelle son appel au bénévolat pour des aides ponctuelles

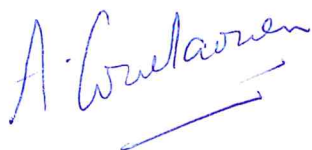
Clôture de l'assemblée générale à 11h40

Le prochain CA aura lieu le vendredi 8 avril 2022 en présentiel la MJC (20h)

Ordre du jour : élection du bureau, calendrier des instances

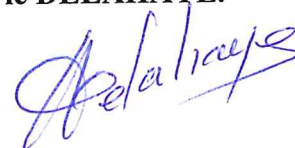
La secrétaire

Armelle GOURLAOUEN



La présidente

Anne-Marie DELAHAYE.



MJC - Gérard Philippe

Place Charles De Gaulle - 78340 Les Clayes s/ Bois

Tel: 09 67 08 39 01

contact@mjclesclayes78.org

